



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 3 décembre 2020

VANDALISME A ROYBON : DES ACTES INADMISSIBLES

Face aux actes de vandalisme visant des commerces et des lieux publics, commis par plusieurs personnes en plein milieu de la nuit à Roybon, le Département de l'Isère tient à manifester toute sa solidarité avec les habitants.

En plein milieu de la nuit, des inconnus ont brisé les vitres de la mairie de Roybon, de la salle polyvalente et de l'office du tourisme, mais aussi de 80 % des vitrines commerciales du village. Ces personnes ont aussi tenté de brûler le restaurant près de la mairie, ont crevé les pneus de voitures garées dans les rues, essayant de mettre le feu à certains en vain.

« Les actes de vandalisme contre des commerces et des lieux publics de Roybon qui ont eu lieu cette nuit sont absolument inadmissibles. Ils visent une commune qui a déjà beaucoup souffert, après avoir vu se fermer la porte du projet de Center Parcs qu'elle espérait et attendait pour redynamiser son territoire. Ces actes que je condamne avec la plus grande fermeté constituent non seulement une atteinte matérielle mais ils sont aussi une atteinte à toutes les Roybonnaises et tous les Roybonnais. C'est tout Roybon qui est agressé et visé par de tels actes. Aussi, j'assure tous les élus municipaux et tous les habitants du soutien du Département », souligne le Président du Département Jean-Pierre Barbier.